Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für

Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire

ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 142 (2000)

Heft: 10

Vorwort: Editorial

Autor: Glandon, Olivier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

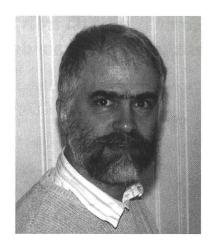
Chères collègues

Les pasteurs vaudois traversent une difficile période de remise en question. L'Eglise a entamé la réorganisation complète de ses structures et quelques-uns d'entre eux risquent de perdre leur poste. En outre, ils souffrent d'un manque croissant de considération de la part du public. Ou comme disait l'un d'eux: «on a l'impression que les gens consomment de la religion comme tout autre produit.» Et à l'évidence, les études de théologie ne les y avaient pas préparés.

Ces problèmes sont assez loin de nos préoccupations quotidiennes de vétérinaires et de nos difficultés économiques. Pourtant nous constatons aussi une telle évolution au sein de nos clientèles. Notre médecine semble de plus en plus se consommer au même titre que d'autres prestations. On ne choisit plus son vétérinaire en premier lieu pour sa compétence ou ses diplômes, mais parce que le cabinet est bien placé, que les aides prennent le temps de discuter et de vendre des articles pour animaux, que les horaires d'ouverture correspondent à un rythme de vie moderne, voire qu'il utilise des technologies dont le voisin ne dispose pas encore. Dans le cas idéal, il faudrait que la visite soit facile, agréable, permette d'éliminer tous les problèmes sans trop d'efforts et à un prix avantageux. Ou mieux encore, que le vétérinaire se contente de dispenser quelques conseils de santé, que le pharmacien transformera en médicaments sonnants et trébuchants.

Apparemment, il n'y a rien à changer à cette évolution. Nous pouvons certes tenter de remettre «l'église au milieu du village» en améliorant l'image de notre profession, par une meilleure information du public, ou par des campagnes médiatiques. Mais c'est probablement peine perdue, dans la mesure où il s'agit bien d'un fait de société. Et il va falloir nous y adapter, si nous ne voulons pas rejoindre les pasteurs dans les rangs des demandeurs d'emploi.

Cela dit, on peut se demander si nous autres vétérinaires sommes réellement très différents de nos clients? Le fait que la SVS, notre société mère, organise un congrès annuel, ne suffit plus à nous inciter à y participer. Si le programme ne correspond pas parfaitement à nos envies du moment, ou si simplement il semble trop long à lire, nous préférons rester chez nous, voire nous rendre en petit groupe à l'étranger où l'herbe est souvent plus verte.



Ou encore, le fait que nos associations professionnelles aient besoin de nos bonnes idées pour mieux défendre ce qui nous est directement utile, ne suffit plus à nous inciter à faire partie d'un comité de section ou à participer à une assemblée des membres. Nous évaluons notre engagement dans nos organismes professionnels en termes de rentabilité immédiate.

Enfin le fait que nos groupements professionnels puissent servir de forum de discussion et qu'à l'évidence plus nous y serons nombreux meilleur sera le débat, ne suffit pas à nous inciter à en rester membres. Si la cotisation annuelle ne correspond pas exactement à ce que nous estimons indispensable de recevoir en retour, nous n'hésitons pas à nous inscrire ou à nous abonner ailleurs.

Là aussi, il va donc falloir que la SVS s'adapte, si elle veut mieux répondre à l'évolution des motivations de ses membres en tant qu'organisme professionnel faîtier. Mais le type même de nos structures professionnelles rend ce genre de changements lents et difficiles. Et surtout, il devient légitime de se demander d'où pourront bien nous venir les idées et les concepts qui permettraient la nécessaire remise en question de nos structures? C'est le problème auquel la SVS est en train de faire face. Il nous appartient toutefois à tous de proposer quelques solutions, à quelque niveau que nous nous trouvions, avant que d'autres le fassent à notre place. Qu'ils viennent d'autres professions ou très prochainement d'autres pays d'Europe.

Dr Olivier Glardon, administrateur du Bureau central de formation professionnelle SVS